

Mettre en œuvre une démarche Qualité de Vie et Conditions de travail_Brissaud

Selon Canguilhem, médecin et philosophe : « La santé est la capacité pour chaque personne d'être à l'origine des choses, d'influencer son propre environnement et sa propre vie ».
Nous abordons dans un premier temps les définitions de la QVCT, puis aborderons comment mettre en place dans l'entreprise un diagnostic QVCT.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires :

- Salariés
- RH, direction, HSE
- CSE ou CSE/SSCT

Prérequis :

- Aucun

Délai d'accès : 30 jours

Accessibilité : Le client informe le prestataire de la présence de personnes en situation de handicap au moins 15 jours avant le début de la formation ; ceci afin de vérifier notre capacité d'accueil, selon le type de handicap. Le cas échéant, Kanopé pourra orienter le client vers des organismes dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents concepts de la QVCT
- Mettre en pratique une démarche QVCT en interne

Contenu de la formation

- Repérer la QVCT dans le contexte d'hier et d'aujourd'hui.
 - Identifier les évolutions du travail et de la réglementation (Accord national interprofessionnel, loi santé travail).
 - Repérer les enjeux sociétaux, individuels et économiques à la mise en marche d'une démarche en QVCT.
 - Distinguer les notions : RPS et QVCT, Santé mentale et Bien-être.
- Expliquer le référentiel QVCT porté par l'ANACT dans :
 - Les relations professionnelles
 - Le contenu du travail : charge du travail prescrite, réelle et subjective, sens du travail, autonomie
 - La santé au travail : les risques professionnels, les aménagements de postes et l'impact d'un projet sur les conditions de travail
 - Le parcours professionnel : les entretiens professionnels et les compétences transverses.
 - L'égalité pour Tous : La discrimination, le management inclusif, les domaines de vie et les besoins individuels.
 - Le management : l'engagement, la démotivation, le soutien managérial
- Mettre en place une démarche QVCT
 - Concevoir la démarche : lien entre QVCT et stratégie d'entreprise, accord QVCT, identification des acteurs de la démarche, communication.
 - Evaluer la QVCT en entreprise par différentes méthodes : cartographie des accords, analyse de documents, diagnostic.

Kanopé

68 rue Dessoles

32000 AUCH

Email: admin@kanope.coop

Tel: 05 62 07 38 08



- Mettre en place des expérimentations et le cadre d'accompagnement : espace de discussion sur le travail, journal de bord, tableau des bénéficiaires et des
- Suivre la démarche QVCT : pérenniser une action, relancer une nouvelle expérimentation, poser un nouveau diagnostic, etc.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

-Sylvette BRISSAUD est Psychologue du travail/ergonome.

Elle a été conseillère en prévention dans un régime de protection sociale pendant plus de 15 ans. Habilitée en tant que IPRP (Intervenant en prévention des risques professionnels) elle intervient dans diverses entreprises (toutes tailles et toutes activités), surtout sur des problématiques RPS, afin d'améliorer les conditions et les relations de travail. Elle est également secouriste en santé mentale référencée sur la plateforme QVCT de l'ANACT.

www.linkedin.com/in/sylvette-brissaud-psychologue-du-travail

Elle est joignable sur l'adresse suivante : sylvette.brissaud@dialogue3s.fr
et au 06.23.66.66.77

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.